Centre de Nouméa

OCEANOGRAPHIE

LES RESULTATS DE LA PECHERIE "POLYPECHE" DE THIO

SEPTEMBRE 1982 - DECEMBRE 1983

J.P. HALLIER

Ce rapport fait le point des activités de la société POLYPECHE à Thio. Il s'agit ici des activités de petite pêche telles qu'elles avaient été envisagées lors de la création de la société en 1981. Le redéploiement des opérations vers la pêche industrielle à la palangre, conséquence des résultats médiocres de la petite pêche de Thio, n'est pas développé dans ce rapport.

La présentation de la société, de ses moyens et de ses objectifs fait l'objet de la première partie. Ensuite les résultats obtenus de septembre 1982 à décembre 1983 sont données sous forme de quelques tableaux commentés.

1 - POLYPECHE : la société, les objectifs, les moyens

Nous reprenons ici la présentation de Polypeche parue dans "Compte rendu des visites aux installations de la société Polypêche à Thio (HALLIER, 1982)".

1.1. - La Société et ses objectifs

"Société à capitaux français et japonais, POLYPECHE se propose de capturer de l'appât vivant qui sera conservé dans des viviers flottants pour être vendu aux canneurs japonais pêchant dans cette région du Pacifique sudouest.

Ces canneurs ne fréquentent nos eaux que d'octobre à avril ; aussi en dehors de cette période, POLYPECHE prévoit de diversifier ses activités :

- pêche d'appât de grande taille pour l'appâtage de palangres qui seront utilisées à l'extérieur du lagon. Si l'appât capturé s'avère intéressant pour cette pêche et si les quantités disponibles sont importantes, il est permis d'envisager de les congeler et de les vendre aux palangriers japonais qui fréquentent les eaux calédoniennes une grande partie de l'année.
- pêche à la ligne de fond en dehors du lagon dirigée vers la capture des vivanneaux et autres espèces d'eaux profondes.
- pêche de la bonite et des jeunes thons jaunes à la canne et à l'appât vivant.
- pêche à la traîne le long du récif.

- installation de Dispositifs de Concentration du Poisson (D.C.P.) pour améliorer les rendements de la pêche à la canne et à la traîne et diminuer les temps de pêche.

Les bateaux sont basés à Thio. Le choix de cette base est contestable au point de vue des ressources en appât. Les prospections ORSTOM pour l'évaluation des ressources en appât vivant du lagon ont montré que la côte EST était le secteur le moins productif de Nouvelle-Calédonie, et que les baies proches de Thio n'étaient pas meilleures que celles du reste de la côte EST.

Un autre facteur défavorable, qui n'est pas lié aux ressources, est la sensibilité de certaines populations riveraines à l'exploitation du lagon.

Par contre, d'autres facteurs d'ordre économiques, politiques, et géographiques militent en faveur du site de Thio :

- facilité d'accès du port : passe et lagon balisés accessibles de jour comme de nuit.
- infrastructure portuaire : petit port de pêche pouvant abriter les bateaux de pêche.
- possibilité d'approvisionnement divers sur place et éventuellement facilités de réparations grâce au centre minier de la région et au village de Thio qui lui est associé.
- proximité relative de Nouméa et facilité d'accès grâce à la route territoriale n° 4 en grande partie goudronnée de Thio à Nouméa.
- développement d'une activité nouvelle avec création d'emplois dans une région totalement dépendante du seul nickel, secteur actuellement en récession.

1.2. - Bateaux, matériel de pêche et installations portuaires

Pour réaliser ses objectifs, la société dispose de 4 bateaux de 13 à 16 mètres de long. Ces bateaux, polyvalents, sont arrivés sur le Territoire le 8 juillet 1982 ; ils pêchaient auparavant au Japon. Ils comprennent un équipage de 10 pêcheurs japonais et de 14 pêcheurs recrutés localement.

Fin novembre 1982, deux bateaux similaires sont venus s'ajouter à cette petite flottille. Ces nouveaux bateaux plus modernes sont en fibre de verre alors que les premiers étaient en bois.

Les moteurs diesel ont une puissance variant de 24 à 80 C.V. selon les bateaux.

Pour la pêche de l'appât, la société dispose du matériel de pêche suivant :

- 3 filets du type bouki-ami
- 1 senne de plage
- 13 lamparos de 1000 Watts 110 volts
- 9 viviers flottants (nom japonais : Ikeisu) d'une capacité individuelle de 400 seaux d'appât
- 2 petits viviers pour le transfert de l'appât.

Pour la pêche de la bonite à la canne, les bateaux ont à bord des viviers de petite capacité dans lesquels la circulation de l'eau est assurée par le déplacement du bateau.

Le matériel comprend bien sûr des cannes pour la pêche des thonidés de surface (bonites et jeunes thons jaunes) ; mais aussi des tangons et des lignes de traîne. Un seul des bateaux est équipé des jets d'eau habituellement utilisés lors de la pêche à la canne.

La plupart des bateaux peuvent pratiquer la pêche à la palangre et tous peuvent aisément pêcher à la traîne. Les lignes, bouées, tangons, leurres, hameçons, émérillons et autres petits matériels de pêche ont été importés avec les bateaux.

L'aménagement du petit port de Thio assurera la protection et l'accostage des bateaux, tandis que la construction d'un frigo d'une capacité de 150 tonnes permettra la conservation des prises. Les travaux du port de Thio sont en voie d'achèvement. Le frigo a été débarqué à Nouméa fin novembre et sa mise en service est prévue pour les derniers jours de 1982. Ce frigo aura une température de service de - 55°C. Ainsi la qualité des thonidés congelés sera suffisante pour accéder au marché japonais du "sashimi" bien plus rémunérateur que celui de la conserverie.

Une machine à glace d'une capacité de 3 Tonnes/jour complètera ce dispositif en maintenant la qualité du poisson depuis sa capture jusqu'à son expédition vers Nouméa ou vers le Japon ".

2 - Les résultats

Les renseignements demandés dans les fiches de pêche distribuées aux pêcheurs n'ont pas toujours été obtenus malgré l'aide apportée par la Direction de Polypêche. Les activités journalières ne sont pas toujours connues de façon suffisamment précises. Certains jours, les captures n'ont pas été rapportées dans les fiches de pêche. Aussi les résultats données dans ce rapport sous-estiment l'importance des activités et des captures de Polypêche. Nous les avons néanmoins publiés de façon à ce qu'il en reste une trace, même fragmentaire.

2.1. - Les activités

Le tableau 1 donne la répartition globale des activités de pêche. Bien que des journées passées en mer aient pu ne pas être notées et par conséquent être considérées comme des journées au port, il n'en reste pas moins que le temps passé au port est très important.

Les raisons données sont les suivantes :

- Mauvais temps : 40 jours soit 18 % du temps disponible

- Pleine lune : 19 " " 8 % " " '

- Entretien-avaries: 12 " 5 % " "

repos

- Indéterminé :155 " " 69 % " " "

On peut aussi avancer comme explication le manque de sérieux et de motivation des pêcheurs, l'inadaptation des bateaux aux conditions de la mer, le manque de matériel de pêche adapté, le manque d'appât etc...

Tableau 1 - Répartition des activités

Mois: Septembre 1982-Décembre 1983 - Bateau: POLYPECHE-Thio

Jours de mer		Jours au Port		Jours consacrés à	jours consacrés			
(1)		(2)		l'appât (3)	aux thonidés(4)			
242	(52 %)	226	(48 %)	74 (30% j. de mer)				

- l : comprend chaque jour passé en partie ou en totalité à la mer.
- 2 : comprend chaque jour passé en totalité au port.
- 3 : comprend chaque jour consacré en totalité à la pêche des appâts que ce soit pour rejoindre un sîte de pêche ou au mouillage dans un sîte de pêche en attendant la nuit.
- 4 : comprend chaque jour consacré en partie ou en totalité à la pêche des thonidés et notamment les jours de route afin de rejoindre un sîte de pêche particulier.

Selon les jours, un ou plusieurs bateaux participaient aux opérations de pêche dans le lagon (appât, traîne) ou en dehors du lagon (traîne, palangre). Le nombre de bateaux en activité n'a pas toujours été spécifié. La pêche de l'appât, la nuit, était éventuellement suivie d'une pêche de jour à l'extérieur du lagon. La pêche à la traîne se révèla peu rémunératrice en regard des captures et de la consommation de carburant, aussi elle fût peu à peu abandonnée au profit de la pêche à la palangre.

2.2. - La pêche de l'appât

Dans un premier temps, la pêche de l'appât devait être la seule activité de la société. Cette pêche se pratique principalement de nuit à l'aide de lamparos qui assurent l'attraction et la concentration de l'appât et d'un bouki-ami qui permet leur capture (HALLIER et al, 1983).

Pendant les trois premiers mois, les pêcheurs n'avaient à leur disposition que des lamparos non-immergés, moins efficaces que les lamparos immergés habituellement employés dans la région.

Les bouki-ami de Polypêche sont de grande taille comparés aux dimensions des navires qui les emploient.

: longueur de la ligne de flotteurs = 41 m.

: longueur de la ralingue plombée = 16 m.

: hauteur au centre = 17 m.

: hauteur sur les côtés = 15 m.

Deux bambous, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, sont utilisés pour la manoeuvre du filet le long du bord. Le bambou qui assure normalement la flottaison du haut du filet a été remplacé par une ligne de flotteurs. L'ensemble est bien sûr beaucoup plus sensible au courant et au vent, qu'un bouki-ami classique.

Néanmoins, ce matériel aurait dû permettre de meilleures prises. Le résultat global de la pêche apparaît dans le tableau 2 et le détail mensuel dans le tableau 3.

Pour des raisons logistiques et pour tenir compte de la sensibilité de certaines populations locales aux pêches côtières, toutes les pêches ont eu lieu dans les environs immédiats de Thio, dans les baies de Tamanou et de Port-Bouquet.

Tableau 2 - Pêche de l'appât (sîtes, prises et rendements).

Mois : Septembre 1982-Déce	mbre 1983 - <u>Bateau</u>	:	POLYPECHE-Thio
----------------------------	---------------------------	---	----------------

	DOVINE	MAMANOII	THIO	TOTAL	
SECTEUR	PORT-BOUQUET	TAMANOU	11110		
Nombre de sîtes visités	3	1	2	6	
Nombre de nuits de pêche	42	13	37	92	
Nombre de pêches (coup de filet)	110	23	54	187	
Prise (en seaux *)	693.5	117.5	1021.5	1832.5	
Rendement par nuit (en seaux)	. 16.5	9.0	27.6	19.9	
Rendement par pêche (en seaux)	6.3	5.1	18.9	9.8	

^{*} Le seau d'appât contient en moyenne 1.8 kg. d'appât.

Compte tenu de la faiblesse et de la répartition de l'effort de pêche, il est délicat de porter un jugement sur ces résultats. De même il faut se garder d'accorder trop d'importance aux valeurs des rendements surtout celles des rendements par pêche car le nombre de pêche par nuit n'a pas toujours été noté correctement.

Le fait que les prises et les rendements par nuit aient été faibles n'a rien d'étonnant si on se souvient que les prospections menées par le N.O. "Vauban" - programme d'étude des ressources en appât vivant du lagon de Nouvelle Calédonie (Anon., 1982) - ont montré que la région de Thio - Port Bouquet était particulièrement pauvre en appât.

Il semble que le port et la proximité de Thio présentent une richesse relative comparée à Tamanou et à Port-Bouquet.

La présence de la rivière de Thio en est peut être responsable.

Tableau 3 - Prises et rendements mensuels des pêches d'appât à Thio et dans ses environs.

		Prise totale	Rendements	(en seaux)
Année	Mois	(en seaux)	par nuit	par pêche
1982	Sept.	88	8.8	4.4
11	Oct.	26	1.6	0.8
11	Nov.	1 32	10.1	4.0
19	Déc.	17	2.8	0.7
1983	Janv.	×	-	-
11	Fév.	0	0	O
17	Mars	0	0	0
11	Avri1	*	-	-
75	Mai	0	. 0	0
11	Juin	363	24.2	24.2
F1	Juill.	171.5	13.2	12.3
11	Août	22.5	11.3	11.3
11	Sept.	612.5	76.6	24.5
11	Oct.	33	₋ 16.5	. 8.3
11	Nov.	301	75.3	18.8
11	Déc.	67	67	67

* Pas de pêche d'appât.

A titre de comparaison, les navires de Transpêche Nouvelle-Calédonie ont réalisé d'août 1981 à avril 1983 une prise moyenne par nuit de pêche de 134 seaux sur l'ensemble du Territoire et de 120 seaux sur la côte Est (HALLIER, KULBICKI, Manuscript.). La taille des navires n'a rien de comparable, mais la taille des filets est proche et la méthode de pêche similaire.

Les données qui concernent la composition des prises d'appât montrent à l'évidence que les espèces n'ont pas été identifiées correctement. Il y a eu apparemment une confusion entre sardine et sardinelle. Aussi plutôt que de porter un jugement de comparaison entre les sardines et les sardinelles, il est préférable de grouper ces deux catégories.

Celles-ci représentent dans chacun des trois secteurs considérés environ les trois quarts des poissons présents (Tableau 4). Le reste étant constitué pour l'essentiel par les maquereaux. Cette dernière catégorie comprend en fait les vrais maquereaux (Rastrelliger sp., Selar crumenophthalmus) et les chinchards (Decapturus sp.).

On peut noter l'absence quasi-totale des anchois dans les captures, sauf à Port-Bouquet.

Ces grands traits vont dans le sens des résultats des campagnes du N.O. "Vauban" dans cette région de la côte Est de la Grande Terre (Anon., 1982₁).

Tableau 4 - Composition de l'appât (en %)

Mois : Septembre 1982-Décembre 1983 - Bateau : POLYPECHE-Thio

SECTEUR	PORT-BOUQUET	TAMANOU	THIO	TOTAL
Anchois	16			6
Sardines	53	48	9	28
Sardinelles	18	28	75	50
Prêtres	1	<1		<1
Sprats (grand)	1	3		1
Plat-Plats		<1		<1
Maquereaux	11	20	16	15

Les quantités et la qualité de l'appât capturé n'ont jamais permis à Polypêche d'être en mesure de fournir de l'appât aux canneurs japonais. Par ailleurs, pendant la campagne 1982-83, seulement trois canneurs japonais ont fréquenté les eaux néo-calédonienne pour un total de 37 jours de pêche. La saison 83-84 peut déjà être considérée comme terminée après le départ du KAIOMARU N° 52 (Janvier 1984) qui n'a pêché que 57 tonnes en un mois de présence.

Certes l'opération appât de Polypêche est un échec ; mais en cas de succès la société n'aurait probablement pas trouvé de clients pour acheter son appât pendant les saisons de pêche 1982-83 et 83-84.

A la suite de ces considérations, Polypêche s'est tournée vers la pêche industrielle à la palangre.

2.3. - La pêche thonière

Après les essais infructueux de pêche de l'appât fin 1982 et début 1983, les pêcheurs ont fait porter leurs efforts d'abord sur la pêche à la traîne, puis ensuite sur celle à la palangre. La pêche à la canne avec leurre a été employée quelquefois notamment pour la capture des bonites.

Les premières pêches à la palangre ont eu lieu en février 1983 et à partir du mois de juin cette pêche est devenue la principale méthode de pêche. La pêche à la traîne étant réservée aux transits entre les lieux de pêche à la palangre et le port de Thio.

2.3.1. - Les prises par espèce

Les captures mensuelles par espèce (tableau 5) ont été très irrégulières et comme celles de l'appât elles révèlent les nombreuses difficultés matérielles et humaines rencontrées par la société. Les premières pêches reportées ont eu lieu en décembre 1982.

Malgré ces résultats fragmentaires on retrouve la saisonnalité de certaines espèces. Ainsi les bonites très nombreuses dans les captures des mois de février et mars se raréfient pendant l'hiver austral, période propice à la capture des germons à la palangre.

Là encore ces résultats sont à prendre avec précaution car la méthode de pêche n'est pas toujours connue. Ainsi pour les coryphènes on note deux périodes d'abondance en février-mars et juillet-août-septembre. En fait il semble qu'en février-mars les coryphènes étaient près de la surface donc vulnérables aux lignes de traîne, alors que de juillet à septembre elles étaient en profondeur, là où les palangres pouvaient les atteindre.

Les bonites du lagon pêchées de janvier à juin ont toutes été attrapées à la traîne ou à la canne dans le lagon.

Les espadons et les marlins ne représentent que des pêches accidentelles, le matériel employé n'étant pas adapté à la capture de ces poissons.

La capture, le 29 juillet 1983, d'un thon rouge du nord (*Thunnus thynnus*) de 170 kg environ avec une longueur à la fourche de 2m25 fait partie de ces pêches accidentelles.

Tableau 5 - Détail des pêches à la traîne et à la palangre réalisées par Polypêche à Thio (septembre 1982 - décembre 1983)

Nom Japonais	Yaito	Sama Katsuo	Tombo Shibi	Mekajiki	Makajiki	Sugiyama	Sawara	Shiira	Aji	Autres	SOUS	Katsuo	Kiwada	TOTAL
Nom Français	B. Lagon	Auxide	Germon	Espadon	Marlin	Petit Marlin	Thazard	Coryphène	Carangue		TOTAL	Bonite	T.jaune	GENERAL
Déc. 82)											: 	10	10
Janv.83	7						2	1			10	42	4	56
Février	54	39					22	41	14	3°	173	793	45	1011
Mars	37	-		2			18	13	5		75	219	83	377
Avril	5	. 1		2			25	5			38	20	94	152
Mai	27	1					10	2	15		55	3	2	60
Juin	2		61			1	1	5		7°	7 7	10	19	106
Juillet			78		1 *	1	1	13		1 +	95	3	21	119
Août	1		5				3	16			25	3	11	39
Septembre			162	3		4	7	17			193		40	233
Octobre		•	- 57		3		15	5			80	31	49	160
Novembre			5	2	2		1	- 4			14		9	23
Décembre			1								9**		5	14
TOTAL	133	41	369	9	6	6	105	122	34	11	844	1124	392	2360
% TOTAL	5.6	1.7	15.6	0.4	0.3	0.3	4.5	5.2	1.4	0.5	35.8	47.6	16.6	100

^{*} marlin noir (Makaira indica); + thon rouge du nord (Thunnus thynnus); ** 8 poissons non identifiés.

[°] coureur arc-en-ciel (Elegatis bipinnulatus).

Le thon jaune est capturé toute l'année. En été, les petits individus (immatures inférieurs à 10 kg) sont en surface associés ou non aux bonites et vulnérables à la canne de pêche avec leurre ou à la ligne de traîne.

En hiver, les gros individus adultes situés en profondeur se prennent sur les palangres. Aux inter-saisons des individus gros et moyens, jusqu'à 40 kg environ, peuvent être capturés en surface.

Les poids moyens mensuels des principales espèces apparaissent dans le tableau 6.

Les variations importantes des poids moyens de certaines espèces sont plus souvent le reflet du faible nombre d'individus capturés (exemple : espadon, marlin) que d'une réelle variation des tailles moyennes des individus.

Afin de comparer les données de pêche à la traîne et à la palangre, on a tenté de séparer autant que possible les pêches réalisées selon les deux méthodes. Les mois d'avril et de mai n'ont pas été pris en considération à cause de l'incertitude sur la méthode de pêche employée (tableau 7).

Dans les pêches à la traîne, il y a prédominance des thons jaunes et des bonites ; dans celles à la palangre, les germons et les thons jaunes sont les plus nombreux. C'est l'expression de la spécificité des engins de pêche et de la disponibilité des espèces.

2.3.2. - Efforts, prises et rendements - Par jour de pêche (tableau 8)

Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre (mois où les données sont disponibles), au cours de chaque sortie de pêche, une moyenne de 161 hameçons par palangre ont été posés. La durée moyenne de pose a été de 1h.10, celle de dérive de 114 minutes soit près de deux heures et celle du virement des lignes de près de trois heures (175 minutes).

Il est difficile de calculer un rendement en poids, car le poids total des prises journalières n'est pas toujours connu, ainsi que le nombre de bateau en pêche chaque jour. Néanmoins nous estimons que cette prise a varié de 0 à 700 kg, avec une moyenne comprise entre 50 et 70 kg par sortie et par bateau. Quelque soit la valeur exacte de la capture moyenne journalière par bateau celle-ci de toute évidence n'était pas suffisante pour assurer la rentabilité de l'opération.

Tableau 6 - Poids moyens mensuels des espèces pêchées dans la région de Thio

Nom Japonais	Yaito	Sama Katsuo	Thombo Shibi	Mekajiki	Makajiki	Sugiyama	Sawara	Shiira	Aji	Kuro maguoro	Katsuo	Kiwada
Nom Français	B. Lagon	Auxide	Germon	Espadon	Marlin	Petit Marlin	Thazard	Coryphène	Carangue	T.rouge	Bonite	T.jaune
Décembre 82												20.0
Janvier 83											3.2	.8
Février	1										3.0	17.0
Mars				106.0								30.0
Avril			-	195.0				7.0				27.6
Mai							8.0	8.0				63.0
Juin			20.1			30.0		_ 14.4	_		10.7	32.9
Juillet			17.4		90.0	12.0	30.0	7.8		171.0		26.6
Août			17.2				9.7	10.1				34.5
Septembre			18.8	68.3		19.8	25.4	9.5				37.1
Octobre			18.9		28.7		15.7	10.2			3.6 +	25.9 [*]
Novembre			19.0	76.5	66.5		5.0	11.8	-			19.9
Décembre			18.0									37.0
Poids moyen(kg)			18.7	106.7	51.5	20.2	16.5	9.7		171.0	3.1	27.5

^{+ 5.2} kg pour les bonites à la palangre et 2.4 kg pour celles à la traîne

 $^{^{-}} imes$ 32.6 kg pour les thons jaunes de palangre et 3.0 kg pour ceux à la traı̂ne.

Tableau 7 - Répartition des espèces pêchées à la traîne et à la palangre.

Nom Japonais	Yaito	Sama Katsuo	Tombo Shibi	Mekajiki	Makajiki	Sugiyama	Sawara	Shiira	Aji	Autres	sous	Katsuo	Kiwada	TOTAL
Nom Français	B. Lagon	Auxide	Germon	Espadon	Marlin	Petit Marlin	Thazard	Coryphène	Carangue		TOTAL	Bonite	T. jaune	GENERAL
Traîne (Nb)	98	39		2			42	55	19	3 +	258	258	1044	1560
% Total	6.3	2.5		0.1			2.7	3.5	1,2	0.2	16.5	16.5	66.9	100
Palangre(Nb)			369	5	6	6	25	60		1 *	472	29	143	644
% Total	-		57.3	0.8	0.9	0.9	3.9	9.3		0.2	73.3	4.5	22.2	100
Palangre(Kg)			6910	358	309	121	459	595		171 [*]	8923	100	4420	13443
% Total			51.4	2.7	2.3	0.9	3.4	4.4		1.3	66.4	0.7	32.9	100

Pêche à la traîne : de décembre 1982 à mars 1983 - le plus souvent, les poids n'ont pas été relevés.

Pêche à la palangre : de juin à décembre 1983.

En avril et en mai, utilisation des deux types de pêche, mais sans précision.

+ Coureur arc-en-ciel.

* 1 thon rouge.

-13

<u>Tableau 8</u> - Répartition mensuelle de l'effort, des prises totales et des prises journalières.

Mois	Effort jour de pêche	Prises totales (Nb.)	% Effort total	% Prises totales	Prise/j. de pêche (Nb.)
Déc. 82	3	10	1.5	0.4	3.3
Jan. 83	6	56	3.0	2.4	9.3
Fév.	17	1011	8.6	42.8	59.5
Mars	18	377	9.1	16.0	20.9
Avril	20	152	10.1	6.4	7.6
Mai	7	60	3.5	2.5	8.6
Juin	12	106	6.1	4.5	8.8
Juill.	19	119	9.6	5.0	6.3
Août	12	·39	6.1	1.7	3.3
Sept.	18	233	9.1	9.9	12.9
Oct.	44	160	22.2	6.8	3.6
Nov.	15	23	7.6	1.0	1.5
Déc.	7	14	3.5	0.6	2.0
TOTAL	198	2360	100	100	11.9

Les hauts rendements journaliers des mois de février et mars sont dûs à la présence au large de Thio de bancs de bonites.

Les opérations de pêche des petits bateaux de Thio ont été arrêtées définitivement en janvier 1984.

- Rendements des pêches à la palangre.

Exprimée en nombre de poissons pour 100 hameçons posés, la C.P.U.E. de la pêche palangrière des petits bateaux de Thio s'est élevée en moyenne à 1.69, ce qui correspond exactement à la C.P.U.E. moyenne des palangriers japonais dans la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie de 1969 à 1977. Il ne s'agit là que d'une coîncidence, car dans les faits les deux pêches sont très différentes. Les bateaux de Thio travaillaient avec de petites palangres peu profondes (en moyenne 160 hameçons par pose), les japonais avec de très grandes palangres plus profondes (2400 hameçons par pose). Les pêcheurs de Thio attrapaient le tout-venant; les japonais recherchaient le marlin rayé.

En terme de poids (Kg. de poisson/100 hameçons) la C.P.U.E. des bateaux de Thio pour la période octobre-décembre 1983 a été de 36 kg/100 hameçons. De 1972 à 1976, celle des japonais dans la Z.E.E. de Nouvelle Calédonie s'élevait à 59 kg en moyenne.

En octobre, novembre et décembre 1983, mois pendant lesquels on a relevé le type d'appât utilisé ainsi que l'espèce et le poids des captures en fonction de l'appât, on a pu noter que :

- les appâts de la famille des clupeidés (38 pêches), sardines et sardinelles, semblaient obtenir de meilleurs rendements que les carangidés-scombridés (4 pêches).
- une certaine relation entre le type d'appât et l'espèce capturée apparaît dans les pêches (tableau 9).

Tableau 9 - Performances des appâts utilisés

APPAT	CLUPI	EIDES (1)	CARANGIDES (2) SCOMBRIDES			
Espèce capturée	Nombre	7,	Nombre	78		
Germon	56	100	О	0		
Bonite	10	100	О	0		
Thon jaune	35	97	1	3		
Thazard	11	85	2	15		
Coryphène	6	86	1	14		
Marlins	1	100	0	0		
TOTAL	119	97	4	3		

- (1) Les espèces concernées sont Sardinella sirm et Herklotsichthys sp.
- (2) Les espèces concernées sont Decapturus sp., Selar crumenophtalmus, Scomberoides tol et Rastrelliger sp.

La faiblesse de l'échantillonnage exige de considérer ces résultats avec prudence ; ils demandent à être confirmés.

Conclusions

La petite pêcherie de Thio installée par la société Polypêche a cessé ses activités au début de l'année 1984. Tout le matériel de pêche, les bateaux et les installations à terre (machine à glace, frigo) restent inutilisés. La machine à glace peut fournir de la glace aux pêcheurs locaux, mais cela ne concerne que de faibles quantités. Le frigo pourra être remis en marche, si la pêche industrielle à la palangre se développe ; mais il restera alors à régler le problème du déchargement des poissons : il n'y a pas de quai pour accueillir les bateaux de la taille des palangriers de Polypêche. Quant aux bateaux et au matériel de pêche, ils trouveront difficilement des acquéreurs sur le Territoire si Polypêche décide de les mettre en vente. Le peu de succès de la mise en vente des petits bateaux et du matériel de pêche de Transpêche est là pour le prouver.

Des pêcheurs locaux pourraient-ils être tentés de reprendre à leur compte ce type de pêche avec les bateaux et le matériel associé ? On peut en douter. Les bateaux par leur architecture et leur conception sont très différents de ceux auxquels les pêcheurs locaux sont habitués. Il en est de même de la pêche à la palangre. Enfin les résultats des pêches réalisées par les pêcheurs de Polypêche (japonais et locaux) sont assez médiocres en raison des rendements obtenus, du faible nombre de jours de mer et des divers problèmes matériels et humains rencontrés par Polypêche. Il serait osé de prétendre à la vue des résultats de Polypêche-Thio qu'avec un équipage plus motivé, un matériel et des bateaux différents, ce type de pêcherie à activités variées aurait pu être viable.

Nouméa, le 31 Janvier 1984

Références

- Anon., 1982₁- Ressources en appât vivant du lagon de Nouvelle-Calédonie. 2ème Campagne, octobre 1980 à juin 1981. *Centre ORSTOM de Nouméa*, 49 p., 33 fig.
- Anon., 1982 Ressources en appât vivant du lagon de Nouvelle-Calédonie. Rapport N° 3, juillet 1981 à juin 1982. *Centre ORSTOM de Nouméa*, 69 p.
- HALLIER J.P., 1982 Compte rendu des visites aux installations de la société Polypêche à Thio. Juillet-Août 1982. Centre ORSTOM de Nouméa, 7 p.
- HALLIER J.P., R.E. KEARNEY and R.D. GILLETT, 1982 Baitfishing methods used by the Skipjack Survey and Assessment Programme and recommandations on baitfishing techniques for the Tropical Pacific. In KEARNEY R.E. (Editor). Methods used by the South Pacific Commission for the Survey and Assessment of Skipjack and baitfish resources. Tuna and Billfish Assessment Programme Technical Report N° 7, South Pacific Commission, Noumea, New Caledonia.
- HALLIER J.P. et M. KULBICKI, manuscript. Une pêcherie à la canne en Nouvelle Calédonie d'août 1981 à avril 1983.